

Le 23 DEC 2024

DGA Développement Territorial et  
Urbain  
Direction Urbanisme  
Réglementaire et Affaires  
Foncières et Immobilières

PREFECTURE DE L'ESSONNE  
DCPPAT/BUPPE  
BLD DE FRANCE- Georges Pompidou  
91000 EVRY-COURCOURONNES

Réf : PP/LB U24.12.144

Affaire suivie par :  
LUDIVINE  
BOUCHER  
Tél : 01 69 36 66 76  
ludivine.boucher@  
evrycourcouronnes.fr

**Objet : opération d'aménagement Bois Briard – Evry-Courcouronnes**

Madame la Préfète,

Le projet d'aménagement Bois Briard est conduit par la SPLA-IN « Porte Sud du Grand Paris », dans le cadre d'un traité de concession d'aménagement avec la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart.

Ce projet fait partie des ambitions de la Commune et de la Communauté d'Agglomération, de développer le territoire au plus près des transports en commun.

Il a été décidé de conduire une procédure commune au Permis d'Aménager et à la MEC PLU comme prévu par l'article R. 122-27 du code de l'Environnement.

Lorsque la réalisation d'un projet est soumise à l'organisation de plusieurs consultations du public, il peut être procédé à une enquête publique unique. Dès lors, les autorités compétentes désignent d'un commun accord celle qui sera chargée de l'enquête précitée.

Dans ce contexte, et après échanges avec vos services, je me permets de vous saisir officiellement de l'organisation de l'enquête publique qui sera réalisée conformément aux dispositions du code de l'Environnement.

Comptant sur toute l'attention que vous porterez sur la présente et vous remerciant pour votre collaboration, je vous prie de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de toute ma considération.

Le Maire

Stéphane BEAUDET